



Reversement aux employés de la marge beneficiaire de la revente d

Par pioute

nous sommes employés dans une station service, nous aimerions savoir si le gérant est tenu de reverser aux employés tout ou une partie de la marge beneficiaire liée a la revente de tabac.
Existe il des textes en droit de douane

Par Thierry Nicolaidès

aucune obligation

Désolé